

Note conjointe de Plaidoyer

Pour le désengorgement sans délais des écoles utilisées comme abris par les ménages déplacés et leur relocalisation dans des hébergements sûrs et adaptés Ituri, Nord Kivu et Sud Kivu

Aout 2023

Depuis le début de l'année et l'intensification des crises dans l'Est de la République Démocratique du Congo (RDC), les conflits et catastrophes naturelles ont entraîné des vagues de déplacement, dont la majorité des personnes déplacées internes (PDI) utilisent les écoles et/ou les centres collectifs comme abris perturbant ainsi l'accès des filles, des garçons et des adolescents à l'éducation. 1 036 écoles sont toujours fermées, y compris 356 écoles utilisées comme abris par les populations déplacées,¹ par faute de capacités d'accueil suffisantes dans les sites de déplacés et communautés hôtes, affectant plus de 115 000 enfants dont 56 000 filles et 17 000 enfants en situation de handicap. Des trois provinces concernées par le Scale-Up (Ituri, Nord Kivu et Sud-Kivu), la province du Nord Kivu est la plus affectée avec 337 écoles utilisées comme abris en juillet 2023.

L'utilisation des écoles comme abris par les ménages déplacés entraîne des conséquences négatives sur l'accès des enfants à l'éducation et sur les infrastructures scolaires ainsi que sur le bien être des familles déplacées, contraintes de vivre en promiscuité dans les écoles :

- La présence des PDI perturbe ou entraîne une suspension des cours pour les enfants ;
- La présence prolongée des PDI s'accompagne souvent de la dégradation/destruction (partielle ou totale) des bâtiments et équipements scolaires, dont les tableaux noirs, les bancs/pupitres, et de la saturation et dégradation des infrastructures sanitaires de l'école ;
- Cette situation a également un impact sur les communautés hôtes car elle réduit la disponibilité des infrastructures éducatives au niveau local y compris en période de vacances scolaires (organisation d'activités culturelles, communautaires) ;
- La présence d'adultes dans les espaces éducatifs accroît les vulnérabilités des élèves, filles et garçons, face aux risques de protection, y compris les violences basées sur le genre (VBG) ;
- La non-scolarisation des enfants (des communautés hôtes ou déplacés) expose les filles et les garçons à d'importants risques de recrutement ou d'enlèvement par les groupes armés ;
- Les traumatismes de la guerre, du déplacement et des conditions d'hébergement au sein des écoles peuvent avoir des impacts désastreux sur la santé mentale et physique des enfants et de leurs familles.

¹ Selon les données du Cluster Education, Juillet 2023

Sur décision des autorités du Nord Kivu, certains centres collectifs situés dans des écoles dans les territoires de Masisi et Nyiragongo devront fermer, pour le moment sans que des solutions de relogement aient été trouvées. À titre indicatif, 108 centres collectifs dont des écoles sont à fermer, nécessitant le relogement de plus de 226 000 personnes dont 56% de femmes.

Une fois les ménages relocalisés hors des écoles, il est nécessaire de leur assurer un hébergement de qualité, adapté à leur besoins dans les sites de relocalisation (sites ou famille d'accueil/communautés).

Les principaux défis liés à la relocalisation des PDI utilisant les écoles comme abris sont les suivants :

- L'accès à la terre pour la construction des abris temporaires ou définitifs ;
- Le manque de logements ou d'espaces d'accueils dans les communautés hôtes ;
- De nouveaux mouvements massifs de populations peuvent engendrer d'importants cas de séparation familiales affectant particulièrement les jeunes filles qui seraient alors beaucoup plus vulnérables à des cas d'exploitation, d'abus et de violence ;
- La mise en place de certaines stratégies de survie par les familles déplacées par manque de moyens de subsistance, incluant l'utilisation des enfants pour le travail domestique, collecte de bois ou autres ; engendrant ainsi d'importants risques de protection surtout pour les jeunes filles.

Les partenaires des Clusters Éducation, Abris, CCCM et du Groupe de Travail Protection de l'Enfant demandent aux autorités et acteurs humanitaires d'apporter une réponse en matière d'abris aux personnes déplacées afin de faciliter la libération des écoles dans les plus brefs délais, et de garantir l'hébergement sûr et de qualité pour les ménages déplacés, ce qui permettra de ne pas retarder le retour des enfants à l'école :²

Si les écoles sont libérées et les ménages déplacés relocalisés dans des abris sûrs et adéquats en communautés ou en sites, et si cette relocalisation s'accompagne d'activités de réunification familiale, alors, l'impact sera positif pour le bien-être et la cohésion pacifique au sein des communautés hôtes et des déplacés, et permettra de garantir le droit de tous les enfants à une éducation.

Si les écoles restent fermées car utilisées comme abris par les ménages déplacés, les conséquences seront critiques sur le bien-être de ces enfants déplacés et des communautés hôtes. Les filles et les garçons hors de l'école sont plus à même d'encourir des risques de protection, comme le travail forcé, la violence domestique et sexuelle, le recrutement par les groupes armés et les violences basées sur le genre. Plus les écoles restent fermées longtemps, moins les enfants ont de chance de retourner à l'école.

Si les familles déplacées sont contraintes de libérer les écoles sans un accompagnement en termes de relocalisation dans des endroits sûrs ; il y aura une précarisation de personnes déjà très vulnérables et de risques d'être plus exposés à des risques de protection ou aux VBG entre autres les femmes et les filles.

² La rentrée des classes pour l'année scolaire 2023/2024 est le 4 septembre 2023



- Le Cluster Abris et ses partenaires se mobilisent pour fournir des options d'assistance aux PDI (i.e. mise à niveau ou construction d'abris en famille d'accueil, la construction d'abris d'urgence dans les sites ; assistance à travers un appui au loyer). Le coût d'activités d'Abris, incluant l'accès à la terre, est de \$14,5 millions USD pour notamment 270 000 personnes déplacées impactées par la fermeture des écoles au Nord Kivu, précisément dans le Masisi et Nyiragongo.
- Le Cluster Éducation et ses partenaires se mobilisent pour réhabiliter les écoles utilisées comme abris : remplacer les mobiliers scolaires (tables bancs, tableaux noirs) endommagés ou utilisés comme bois de chauffage, nettoyer et remettre en état les salles de classe ainsi que les latrines dégradées. Le coût estimé de la remise en état de 356 écoles est de \$2 millions USD.
- Le Groupe de Travail Protection de l'Enfant et ses partenaires travaille en étroite collaboration avec les acteurs de PE actifs dans la réponse, le Cluster CCCM, et tous les acteurs humanitaires impliqués afin de réduire les risques de protection auxquels font face les filles, garçons et adolescents, y compris les enfants en situation de handicap, lorsque les écoles sont utilisées comme abris, ainsi que pendant le processus de désengorgement des écoles afin d'assurer que les enfants soient en sécurité durant le processus de relocalisation.
- Le Cluster CCCM se mobilise en désengorgeant les écoles et bâtiments publics utilisés comme lieux de déplacement par la population, et dans la mise en conditions de vie digne de celle-ci au travers de la relocalisation vers des lieux de déplacement respectueux des standards minimaux. L'opération de désengorgement de deux écoles publiques de l'axe Kanyaruchinya, au Nord Kivu, vient d'être accomplie avec, comme résultat, la relocalisation d'environ 1 200 ménages, et la mobilisation continue pour la poursuite de cette activité dans d'autres centres collectifs.

Nous faisons appel aux bailleurs de fond, au gouvernement de la République Démocratique du Congo, au Ministère de l'EPST, aux partenaires humanitaires dont les agences du système des Nations Unies et les ONG internationales et nationales, afin de trouver des solutions d'hébergement sans délai et de garantir le droit à l'éducation de toutes les filles et garçons dans les provinces du Nord Kivu, Ituri et Sud Kivu, en assurant l'hébergement sûr et répondant aux besoins des populations déplacées.